

Algicide

No Algin Extra

Algicide spécial contre les algues tenaces



Usage & Caractéristiques

Entretien de l'eau de piscine. Type de préparation : liquide, pour combattre les algues tenaces. Après le traitement d'eau habituel, versez No Algin Extra directement dans la piscine, éventuellement devant les buses d'entrée. Compatibles avec tous les systèmes de filtration et de désinfection de l'eau.



Dosage & Application

Premier dosage : 40 ml/m³ d'eau. Dosage suivant : 10 ml/m³ 1 à 2 fois par semaine. En cas de prolifération algues très fortes ajouter 60 ml/m³ d'eau.

Données relatives à la sécurité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. **Premiers secours: Inhalation** : Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation poussières ou fumées accidentelles causées par une surchauffe ou combustion. Dans les cas graves, appelez un médecin. **Contact avec la peau** : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et du savon en retirant tous les vêtements et chaussures contaminés. Soit l'irritation cutanée persiste, appeler un médecin. Rincer abondamment avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. **Ingestion** : Rincez-vous la bouche. Si nécessaire consulter un docteur.

- **Principe actif** Sulfate de cuivre, pentahydrate, N° CAS 7758-99-8, 0.67 g/100 g, Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé,
- N° CAS 25988-97-0, 0.05 g/100 g.
- **UN3082**
- **UFI A770-90PX-U00V-F2GP**
- **CHZB0532**
- **Taille de l'emballage** 1 l

